

Santé ■ Prévoyance ■ Mutuelle

Mutame

& PLUS

Engagés à vos côtés !

**MUTAME
ATOUT SANTÉ
PLUS 2019**

Personnels territoriaux
de droit privé et public,
contractuels, apprentis,
contrats aidés

Mutame protège tous les agents territoriaux

www.mutame-plus.fr

MUTAME ATOUT SANTÉ PLUS 2019

Barème comprenant le remboursement de l'assurance maladie obligatoire selon le tarif de responsabilité applicable au 1^{er} janvier 2019

GARANTIES	Taux AMO ¹	Taux ou montant mutuelle			Mutame et Sécurité Sociale		
		Mutame 1	Mutame 2	Mutame 3	Mutame 1	Mutame 2	Mutame 3
SOINS DE VILLE							
Consultation, Visite, ATM ² , Échographie hors majoration (Avec OPTAM)	70%	55%	105%	130%	125%	175%	200%
Consultation, Visite, ATM ² , Échographie hors majoration (Sans OPTAM)	70%	35%	85%	110%	105%	155%	180%
Masseur, Infirmier, Orthophoniste, Orthoptiste	60%	40%	40%	40%	100%	100%	100%
Soins de pédicurie	60%	40%	40% + 28 € / an	40% + 42 € / an	100%	100% + 28 € / an	100% + 42 € / an
Radiologie	70%	30%	30%	30%	100%	100%	100%
Ostéodensitométrie	70%	30%	30%	30%	100%	100%	100%
Analyses	60%	40%	40%	40%	100%	100%	100%
Pharmacie 15% - 30% - 65%		85% - 70% - 35%			100%	100%	100%
Accessoires et pansements	60%	40%	40%	40%	100%	100%	100%
Transport	65%	35%	35%	35%	100%	100%	100%
Honoraire de surveillance de cure thermique	70%	30%	30%	30%	100%	100%	100%
Forfait thermal	65%	35%	35%	35%	100%	100%	100%
Allocation cure thermique			100 € / an	150 € / an			
Franchise sur les actes médicaux supérieurs à 120 €		Remboursement intégral de 18 €					
DENTAIRE							
Soins dentaires	70%	30%	30%	30%	100%	100%	100%
Prothèse amovible métal et Prothèse dentaire transitoire	70%	30%	225%	275%	100%	295%	345%
Prothèse amovible résine	70%	30%	250%	300%	100%	320%	370%
Couronne et Bridge métal, Inlay core et Réparation de prothèse	70%	30%	175%	225%	100%	245%	295%
Couronne céramique ou sur implant, Bridge résine	70%	30%	200%	300%	100%	270%	370%
Bilan orthodontique enfant	70%	30%	150%	185%	100%	220%	255%
Traitement orthodontique enfant	100%		150%	185%	100%	250%	285%
Scellement sillons molaires avant 14 ans	70%	30%	30%	30%	100%	100%	100%
Parodontie non remboursée Sécurité Sociale		150 € / an	200 € / an	250 € / an			
Orthodontie adulte non remboursée Sécurité Sociale			200 € / an	250 € / an			
Implant non remboursé Sécurité Sociale			100 € / implant	200 € / implant			
Autre acte dentaire CCAM non remboursé Sécurité Sociale		25 € / an	50 € / an	75 € / an			
Bridge métal non remboursé Sécurité Sociale			175%	225%			
Bridge résine non remboursé Sécurité Sociale			200%	300%			
HOSPITALISATION							
Frais de séjour	80%	20%	20%	20%	100%	100%	100%
Honoraires Chirurgien, Anesthésiste, ATM ² , Échographie (Avec OPTAM-CO ³)	80%	20%	65%	85%	100%	145%	165%
Honoraires Chirurgien, Anesthésiste, ATM ² , Échographie (Sans OPTAM-CO ³)	80%	20%	45%	65%	100%	125%	145%
Honoraires Chirurgien, Anesthésiste, ATM ² , Échographie (Avec OPTAM-CO ³)	100%		45%	65%	100%	145%	165%
Honoraires Chirurgien, Anesthésiste, ATM ² , Échographie (Sans OPTAM-CO ³)	100%		25%	45%	100%	125%	145%
Forfait journalier dans tous les établissements		Remboursement intégral sans limite de durée					
Franchise sur les actes médicaux supérieurs à 120 €		Remboursement intégral de 18 €					
Chambre particulière en Chirurgie, Maladie, Obstétrique sans limitation de durée			60 € / nuit	90 € / nuit			
Forfait ambulatoire			16 € / jour	20 € / jour			
Chambre particulière en SSR ⁴ et en Psychiatrie plafonnée à 30 nuits par an			35 € / nuit	40 € / nuit			
Forfait accompagnant enfant hospitalisé de moins de 16 ans			350 € / an	400 € / an			

GARANTIES	Taux AMO ¹	Taux ou montant mutuelle			Mutame et Sécurité Sociale		
		Mutame 1	Mutame 2	Mutame 3	Mutame 1	Mutame 2	Mutame 3
APPAREILLAGE							
Petit appareillage et fournitures de contention	60%	40%	150%	200%	100%	210%	260%
Prothèses externes non orthopédiques remboursés Sécurité Sociale		136 €	238 €	305 €	Remboursement Sécurité Sociale + Forfait mutuelle		
Prothèse capillaire remboursée Sécurité Sociale		50 €	375 €	500 €	Remboursement Sécurité Sociale + Forfait mutuelle		
Audioprothèse remboursée Sécurité Sociale pour assuré de 20 ans et plus		80 €	600 €	800 €	Remboursement Sécurité Sociale + Forfait mutuelle		
Audioprothèse remboursée Sécurité Sociale pour assuré de moins de 20 ans		560 €	980 €	1960 €	Remboursement Sécurité Sociale + Forfait mutuelle		
Lit médicalisé		Allocation unique de 1500 € / an			Remboursement Sécurité Sociale + Allocation mutuelle		
Véhicule à propulsion manuelle ou Motorisation d'un fauteuil roulant		Allocation unique de 1 000 € / an			Remboursement Sécurité Sociale + Allocation mutuelle		
Véhicule à propulsion électrique		Allocation unique de 4 000 € / an			Remboursement Sécurité Sociale + Allocation mutuelle		

GARANTIES	Remboursement de la Mutuelle		
	Mutame 1	Mutame 2	Mutame 3
OPTIQUE			
Moins de 18 ans : 1 équipement complet par période (<i>monture limitée à 150 €</i>)	TM ⁵	200 € / 12 mois	260 € / 12 mois
18 ans et plus : 1 équipement complet par période (<i>monture limitée à 150 €</i>)	TM ⁵	260 € / 24 mois	400 € / 24 mois
Forfait lentilles	TM ⁵	122 € / an	183 € / an
Chirurgie réfractive non remboursée Sécurité Sociale (<i>forfait par œil</i>)		312 €	468 €
<i>S'ajoute au forfait Mutame 2 & 3 le remboursement de la Sécurité Sociale pour l'équipement optique et les lentilles</i>			
MÉDECINES DOUCES - PÉDICURIE			
Spécialités et pratiques précisées au Règlement Mutualiste du Contrat Mutame Atout Santé Plus	20 € la séance		
	2 séances / an	4 séances / an	5 séances / an
NUTRITION - DIÉTÉTIQUE			
Bilan nutritionnel	Allocation annuelle de 40 €		
Consultation diététicienne - <i>Forfait de 15 € par séance</i>	1 séance / an	2 séances / an	3 séances / an
PRÉVENTION			
Vaccinations y compris l'acte infirmier	Forfait annuel de 25 €		
Ostéodensitométrie (acte non remboursé Sécurité Sociale)	Forfait de 40 € par examen de densité osseuse		
Moyens contraceptifs non remboursés Sécurité Sociale	Forfait annuel de 70 € sur prescription médicale		
Substitut nicotinique	Forfait annuel de 50 € sur prescription médicale		
ACTION SOCIALE			
Allocation naissance et adoption (si inscription du nouveau né)	50 €	150 €	200 €
Aide familiale complémentaire à la CAF		1,50 € / heure	2,20 € / heure
Aide ménagère au domicile complémentaire à la caisse de retraite		4,10 € / heure	6,15 € / heure
Allocation annuelle enfant handicapé	216 € à 1 038 € selon les ressources du ménage		
Aide exceptionnelle	Secours ponctuel pour frais médicaux		
Prêt santé	Avance gratuite pour dépense importante de santé		
ASSISTANCE ET PROTECTION JURIDIQUE			
Assistance sortie d'hospitalisation	Aide à domicile, garde d'enfant, soutien scolaire		
Service d'informations et de soutien	Conseils dans les domaines de la vie courante		
Protection juridique du patient pour recours médical	Pour un litige avec un professionnel de santé		
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES POUR L'ADHÉRENT TERRITORIAL (9 mois par période de 2 ans)			
Indemnités journalières 50 % du traitement indiciaire		3 mois	3 mois
Indemnités journalières 20 % du traitement indiciaire	3 mois	3 mois	3 mois
Indemnités journalières 10 % du traitement indiciaire	6 mois	3 mois	3 mois

TARIFICATION MENSUELLE 2019

Adhésion avant 50 ans

Age de l'adhérent au 1 ^{er} janvier de l'année*	Mutame 1						
	- 25 ans	25 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 64 ans	65 ans et +
Adhérent	19,86 €	22,02 €	29,36 €	34,54 €	37,13 €	39,72 €	44,04 €
Conjoint	19,27 €	19,82 €	26,42 €	29,36 €	31,56 €	39,72 €	44,04 €
1 ^{er} Enfant	18,99 €						
2 nd Enfant	10,36 €						
À partir du 3 ^{ème} Enfant	Gratuit						

Age de l'adhérent au 1 ^{er} janvier de l'année*	Mutame 2						
	- 25 ans	25 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 64 ans	65 ans et +
Adhérent	31,63 €	35,05 €	46,73 €	56,75 €	61,01 €	65,26 €	74,47 €
Conjoint	30,67 €	31,54 €	42,06 €	48,25 €	51,86 €	65,26 €	74,47 €
1 ^{er} Enfant	31,75 €						
2 nd Enfant	18,15 €						
À partir du 3 ^{ème} Enfant	Gratuit						

Age de l'adhérent au 1 ^{er} janvier de l'année*	Mutame 3						
	- 25 ans	25 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 64 ans	65 ans et +
Adhérent	41,85 €	51,54 €	61,84 €	72,32 €	77,74 €	83,16 €	94,83 €
Conjoint	39,52 €	43,80 €	55,50 €	61,48 €	66,08 €	83,16 €	94,83 €
1 ^{er} Enfant	39,68 €						
2 nd Enfant	22,67 €						
À partir du 3 ^{ème} Enfant	Gratuit						

Exemple : L'adhérent né le 15 janvier 1989 a 29 ans au 1^{er} janvier 2019. Il adhère en février, la tranche d'âge retenue pour toute l'année est de 25 à 29 ans. Au 1^{er} janvier, l'adhérent a 41 ans et le conjoint a 39 ans, la cotisation du couple correspond à la tranche d'âge de l'adhérent 40 à 49 ans.



Le contrat Mutame Atout Santé Plus est éligible à l'aide financière des collectivités territoriales et des établissements publics, au titre de la labellisation santé selon les dispositions du décret 2011-1474 du 8 novembre 2011. Renseignez-vous auprès de votre employeur pour connaître le montant de sa participation. Sous réserve de l'accord de l'employeur la cotisation de Mutame & Plus est retenue sur le bulletin de paie.

Adhésion à partir 50 ans

Adhérent et Conjoint	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 ans et +
Majoration sur la cotisation appliquée selon la tranche d'âge de l'adhérent	20%	30%	50%	60%

Exemple 1 : La cotisation de l'adhérent qui s'inscrit à 51 ans en Mutame 2 est de 73,21 € (61,01 € x 1,20)

Exemple 2 : La cotisation du conjoint âgé de 51 ans qui s'inscrit sous le couvert de l'adhérent âgé de 49 ans en Mutame 2 est de 57,90 € (48,25 € x 1,20)

¹AMO : Assurance Maladie Obligatoire / Sécurité Sociale.

²ATM : Acte Technique Médical.

³OPTAM : (Option Pratique Tarifaire Maitrisée) signée par le médecin généraliste ou spécialiste ou les Chirurgiens et les Obstétriciens (OPTAM-CO) avec l'assurance maladie obligatoire. Le praticien s'engage à limiter le montant des dépassements d'honoraires.

⁴SSR : Soins de suite et de réadaptation.

⁵TM : Part complémentaire au remboursement de la Sécurité Sociale.

La participation complémentaire de Mutame & Plus s'inscrit dans le respect du parcours de soins coordonnés et du contrat responsable.

L'adhérent qui justifie d'une ancienneté de 2 ans dans une même option peut solliciter le retour à un niveau inférieur de garanties.

Assurés du régime local Alsace-Moselle, renseignez-vous auprès de la mutuelle pour connaître la tarification.

Un devis
en ligne
est disponible sur
www.mutame-plus.fr

MUTAME ATOUT SANTÉ PLUS 2019

ATOUPS DE MUTAME & PLUS

- X Jusqu'à 9 mois d'indemnités journalières incluses au contrat santé
- X Dépassements d'honoraires médecins, chirurgiens et anesthésistes
- X Remboursement intégral des médicaments en complément de la Sécurité Sociale
- X Chambre particulière illimitée en chirurgie, maladie, obstétrique
- X Soutien à la famille : naissance et adoption, parents d'enfant handicapé, aide-ménagère
- X Accompagnement d'une assistante sociale : aide financière et avance gratuite pour dépenses de santé, aide aux formalités administratives, écoute
- X Tarification familiale avec une cotisation dégressive pour les 2 premiers enfants, gratuité à partir du 3^{ème}

OUVERTURE DES DROITS

- X Au 1^{er} jour de la date d'effet de l'adhésion pour la maladie et l'hospitalisation
- X Après un an de présence pour le complément de salaire en cas d'arrêt de travail pour l'agent territorial

GARANTIES

- X L'option choisie par l'adhérent s'impose à toute la famille
- X Le passage à un niveau inférieur est possible après 2 ans passés dans une option supérieure

DOSSIER D'INSCRIPTION

- X Compléter le bulletin d'adhésion comprenant le mandat de prélèvement
- X Joindre un relevé d'identité bancaire pour le virement des remboursements
- X Adresser un chèque pour la cotisation du 1^{er} mois sauf si l'employeur retient sur le salaire

PAIEMENT DES PRESTATIONS

- X Echange de données avec les caisses d'assurance maladie
- X Tiers payant avec tous les professionnels de santé
- X Production d'un justificatif pour les prestations non remboursées par la Sécurité Sociale
- X Consultation des remboursements sur www.mutame-plus.fr

Exemples de remboursement maximum dans la limite de la dépense engagée

	Mutame et Sécurité Sociale		
	Mutame 1	Mutame 2	Mutame 3
Consultation médecin dans le parcours de soins			
Médecin signataire OPTAM	31,25 €	43,75 €	50,00 €
Médecin non signataire OPTAM	26,25 €	38,75 €	45,00 €
Honoraires des anesthésistes et chirurgiens (Exemple pour une opération de l'épaule)			
Anesthésiste signataire OPTAM-CO	148,07 €	214,70 €	244,32 €
Chirurgien signataire OPTAM-CO	425,40 €	616,83 €	701,91 €
Anesthésiste non signataire OPTAM-CO	148,07 €	185,09 €	214,70 €
Chirurgien non signataire OPTAM-CO	386,82 €	483,53 €	560,89 €
Dentaire			
Couronne céramique	107,50 €	290,25 €	397,75 €
Prothèse amovible 14 dents résine	182,75 €	584,80 €	676,17 €
Traitement orthodontique au semestre	193,50 €	483,75 €	551,48 €

OPTIQUE

La mutuelle rembourse directement tous les opticiens. **Mutame & Plus** est partenaire des Opticiens Mutualistes pour l'acquisition d'une paire de lunettes de qualité à tarif maîtrisé.



**LES OPTICIENS MUTUALISTES
VOTRE VUE. NOTRE PRIORITÉ.**

ASSISTANCE

X Hospitalisation 24h, Immobilisation 48h consécutive à une hospitalisation ambulatoire ou aux urgences.

Aide à domicile, garde des enfants, déplacement d'un proche.

N°Cristal 09 69 39 99 76

APPEL NON SURTAXE

X Hospitalisation de plus de 8 jours.

Téléassistance de 3 ou 6 mois selon l'âge du patient.

X Traitement de chimiothérapie, radiothérapie...

Aide à domicile à raison de 2h par jour sur 2 jours après la séance de traitement.

X Soutien à la parentalité.

Aide ménagère en cas de grossesse pathologique et puéricultrice au retour de la maternité.

X Information et Soutien.

Accompagnement psychologique et social et informations juridiques de vie pratique.

X Protection juridique de recours médical.

Prise en charge des frais de procédure et d'expertise en cas de différend avec un professionnel de santé ou d'un litige de conformité sur un matériel médical.



PRÉVOYANCE

Contrat labellisé territorial éligible à l'aide financière de l'employeur.

X Indemnités journalières pendant 3 ans jusqu'à 67 ans.

X Rente invalidité jusqu'à 65 ans.

X Capital décès équivalent à une ou deux fois le salaire net annuel imposable avec doublement en cas d'accident.

X Rente éducation progressive selon l'âge de l'enfant jusqu'à 18 ans voire 28 ans pour l'étudiant.

Autres garanties

Des solutions adaptées à tous les besoins : accidents de la vie, dépendance, retraite supplémentaire, capital décès, obsèques.

ASSURANCE EMPRUNTEUR

Garantie personnalisée adaptée et innovante pour couvrir les risques d'incapacité de travail, de décès et de perte d'emploi pendant la durée du prêt immobilier.



CAUTION HABITAT

Après un an de présence à Mutame & Plus, l'adhérent peut solliciter l'Union mutualiste MFPrécaution pour se porter garant auprès de la banque afin d'éviter les frais d'hypothèque lors de l'acquisition d'un bien immobilier.



Renseignez-vous : www.mutame-plus.fr
contact@mutame-plus.fr

MUTAME & PLUS - SIÈGE SOCIAL - CS 72208 - 4 rue Emile Enault - 50008 SAINT-LÔ CEDEX

Agences Normandie

SAINT-LÔ (Siège social) - 02 33 05 29 20
CAEN - 19 bis, Place Saint-Sauveur - 02 31 86 00 15

Agence Bourgogne-Franche-Comté

BELFORT - 1, rue Strolz
03 84 46 64 90

Agence Centre-Val de Loire

ORLÉANS - 1, rue du Faubourg Banner
02 38 65 46 80



Mutuelle régie par le Livre II du Code de la Mutualité - SIREN 780 915 898

